



SERVICE ENFANCE – JEUNESSE

Communauté de Communes du Laurécois – Pays d'Agout

Maison du Pays – 81220 SERVIÈS

05 63 70 52 67 - anim.jeunesse@cclpa.fr

Informations pour le séjour ski 2025

NOUVEAUTÉ 2025 - PORTAIL FAMILLES :

Les préinscriptions se font **uniquement** sur le portail familles (accessible via www.cclpa.fr). Les familles doivent créer leur compte. Une fois le compte validé par le service, la famille pourra préinscrire son enfant au séjour ski.

Les critères de sélection :

Chaque dossier est étudié par le service via les critères ci-dessous. Un retour sera fait aux familles le 29 janvier via le portail familles.

La CCLPA ne prendra aucune préinscription par mail ou par téléphone.

Dans le cas où une forte demande de préinscription surviendrait, la CCLPA se réserve le droit d'utiliser dans l'ordre, les critères de sélection ci-dessous :

- Être à jour des règlements
- Être résident du territoire
- Le nombre de participations à des séjours sur les douze derniers mois
- Être primo demandeur du séjour ski

S'il reste encore un trop grand nombre d'inscrits après l'utilisation de ces critères de sélection, un tirage au sort par la commission « Enfance-Jeunesse & Sport » sera mis en place.

Dates utiles :

- 6 janvier : début des préinscriptions
- 17 janvier : clôture des préinscriptions
- 29 janvier : réponse définitive aux familles

Tarification séjour ski :

Allocataire CAF du Tarn					
QF de 0 à 499	500<QF<699	700<QF<899	900<QF<1099	QF>1100	Hors CAF
125€	172.5€	194.5€	220€	250€	250€

Un supplément de 10€ sera appliqué aux familles ne résidant pas sur le territoire du Laurécois-Pays d'Agout.

Programme séjour :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Départ 9h00 Maison du Pays Serviès	SKI (Par niveau)	SKI	SKI	Bilan de séjour - Rangement
Prévoir pique-nique froid	Repas chaud réfectoire			
Installation Jeux	SKI	SKI	SKI	Retour 17h00-17h30 Maison du Pays Serviès
Veillée	Veillée	Veillée	Soirée de fin de séjour	